

Éditorial

25 ans et toujours d'Attac ! Les militant·es du groupe de proximité Clamart et environs de votre comité local ont voulu marquer ces 25 bougies. Le 19 octobre, une soirée a été organisée. Vincent Gay, secrétaire général d'Attac France, a mis en perspective ce qui s'est passé depuis 25 ans en repartant de l'histoire d'Attac et en montrant comment et pourquoi les mouvements sociaux et leurs organisations, les réseaux militants et l'altermondialisme se sont transformés durant cette période. Il a présenté ce que fait Attac aujourd'hui, ses prises de position ainsi que le futur que nous espérons. Et puis nous avons partagé nos raisons d'avoir rejoint Attac il y a plus ou moins longtemps ; l'apport de cet engagement citoyen dans notre quotidien ; notre volonté commune de poursuivre, de converger avec d'autres associations, mouvements et syndicats et d'agir en réseau pour garder l'initiative et revendiquer un autre monde possible et un futur désirable. Votre présidente a rappelé les avancées produites par nos actions communes, notamment la visibilité d'Attac et de ses porte-paroles dans les médias, la reprise et la diffusion des analyses de ses penseurs. Elle a insisté sur la composante « action » d'Attac, au national comme au local : la roue des privilèges, les faucheurs de chaïses, l'occupation d'Apple et sa transformation en hôpital public, la brigade de clowns et la campagne « pas avec notre argent », les Rosies, les casse-rolades, etc. Autant de preuves de la créativité des membres d'Attac et du décalage de nos interventions, pour marquer les esprits et s'amuser. La soirée s'est terminée autour d'un verre. Parce qu'à Clamart comme ailleurs, militer s'organise dans la joie et la bonne humeur ! Pour revoir les moments forts de nos actions, c'est [ici](#).

25 ans et toujours d'Attac ! L'événement national a lieu à La Flèche d'or à Paris le samedi 4 novembre, avec un cadeau spécial : une pièce de théâtre - *Les baleines arrivent* - de la compagnie NAJE (*Nous n'abandonnerons jamais l'espoir*) interprétée par une trentaine de militant·es d'Attac. Une pièce pour rire (jaune) de la situation politique actuelle tout en réfléchissant à des futurs désirables. Pour découvrir cette production inédite et unique, rendez-vous à 17h. Inscription préalable [ici](#) ; entrée gratuite, dans la limite des places disponibles.

Pour le reste... Laissons les actualités moins agréables à la porte de notre Angle d'Attac 92 et profitons de notre temps pour lire et prendre un peu de recul au fil des neuf pages suivantes. **Bonne lecture !**

Sommaire

<i>Vous avez dit « réindustrialisation » ?</i>	2
<i>Intelligence artificielle : des atouts ou des dangers ?</i>	4
<i>Gérer mes biens immobiliers : nouveau service ou fiasco ?</i>	7
<i>Le triangle de Gonesse ou l'acharnement des bétonneurs</i>	8
<i>Ne confondons pas République et Démocratie</i>	9
<i>Le conseil d'administration d'Attac 92</i>	11
<i>Organisation d'Attac 92 et bulletin d'adhésion</i>	12

Pas de paix sans justice pas de justice sans décolonisation

« L'action militaire lancée par le Hamas le 7 octobre, soutenue par d'autres groupes armés palestiniens, a délibérément visé des civil·es, parmi d'autres objectifs militaires. Il s'agit donc de crimes de guerre et nous condamnons fermement ces attaques effroyables que rien ne justifie.

Nous condamnons aussi la réponse aveugle et brutale du gouvernement israélien, qui constitue également un crime de guerre [...]. Nos pensées et notre solidarité vont aux victimes israéliennes et palestiniennes de cette terrible escalade. Celle-ci résulte de décennies d'oppression coloniale. [...] la solution passe en premier lieu par la mise en œuvre des résolutions de l'ONU qui visent à défendre les droits des Palestiniennes (évacuation des territoires occupés, droit au retour des réfugié·es, reconnaissance des droits politiques des Palestiniennes...). Au-delà, il n'y aura pas de paix durable sans solution politique juste, c'est-à-dire sans mettre fin à la situation coloniale qui sévit en Palestine.

Attachée à la paix depuis sa création, et condamnant sans réserve le racisme, l'antisémitisme, le colonialisme, les discriminations, et les différentes formes d'oppressions, Attac appelle à un cessez-le-feu immédiat et à une paix juste et durable [...] et participera donc aux initiatives unitaires qui défendent une politique de paix juste et durable, dans le respect des droits des peuples, et des résolutions de l'ONU ! » *La déclaration du CA du 15 octobre 2023 en entier est [ici](#).*

Vous avez dit « réindustrialisation » ?

« Accélérer la réindustrialisation » (E. Macron) ; « un environnement qui s'est objectivé, amélioré » (Le Figaro) ; « la dynamique de la réindustrialisation » (Le Monde). A lire ou à écouter les grands médias et le pouvoir politique, la France aurait enfin, sous la présidence Macron, retrouvé le chemin de la tant attendue « réindustrialisation ». La réalité est pourtant tout autre : la France continue bel et bien de se désindustrialiser, mais désormais dans le silence. Les chiffres de l'Insee sont, à ce titre, assez éloquents : la production industrielle française par habitant est en baisse de près de 25 % depuis son pic du début du siècle et de près de 7 % depuis 2017.

pements électriques (- 43 %) et de la métallurgie (- 39 %). Si les impacts négatifs de la crise économique de 2008-2009 et de la crise du Covid 19 en 2020 et 2021 ont été très significatifs (respectivement - 18 et - 10 %), il est cependant frappant de constater, qu'à la différence de la crise de 1993, la production industrielle n'a, dans aucun de ces deux cas, retrouvé son niveau d'avant-crise par la suite. Pire, elle repart même à la baisse sous l'effet de la crise des dettes souveraines en 2012 / 2013 et de la guerre en Ukraine et de la flambée du prix des matières premières notamment énergétiques en 2022 / 2023.

Plus largement, au sein de l'Union européenne, la France réussit même l'exploit de par-



Dans le détail, à l'exception de l'industrie pharmaceutique qui progresse de 82 % depuis 2001 (mais qui n'est plus capable de fabriquer du paracétamol...) et de l'industrie des matériels de transports autres qu'automobile (+ 12 %), tous les autres secteurs industriels régressent. Les plus fortes chutes concernent l'industrie du textile (- 79 %), de la cokéfaction et du raffinage (- 49 %), du bois, du papier et du carton (- 46 %), des équi-

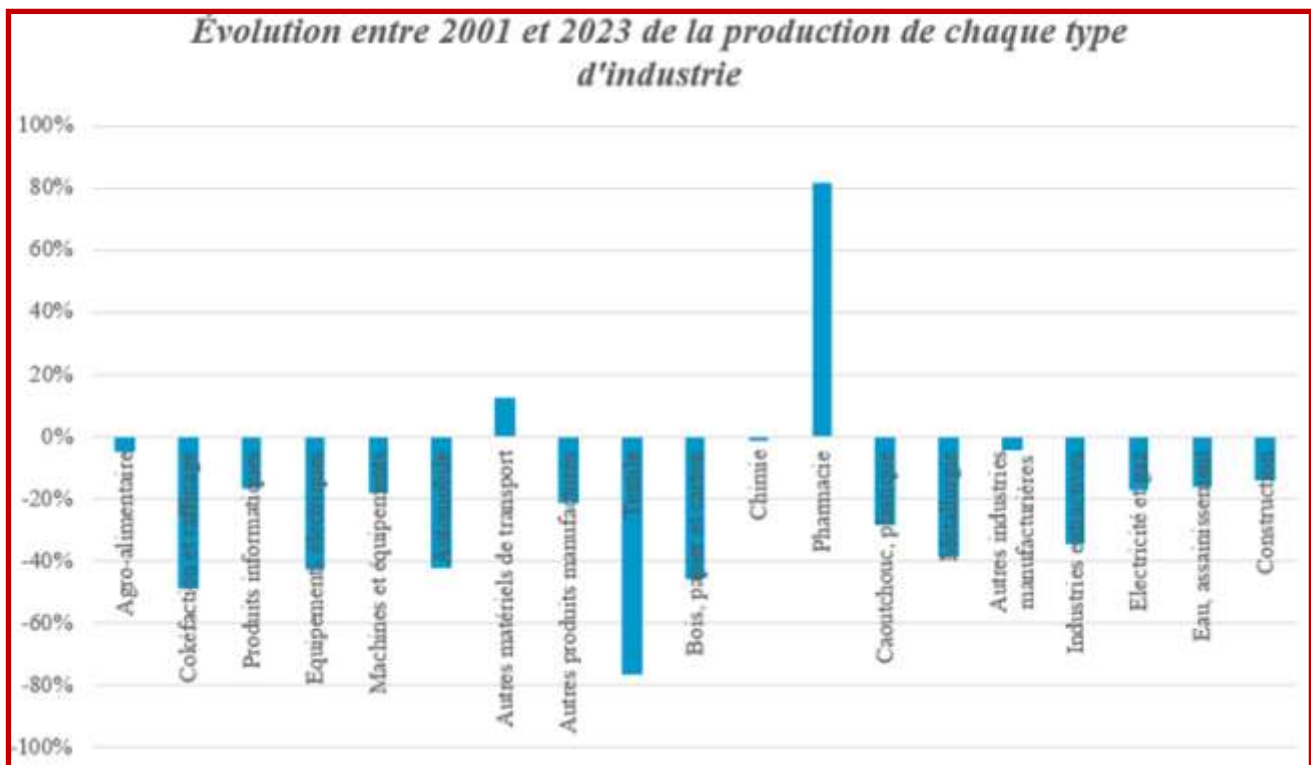
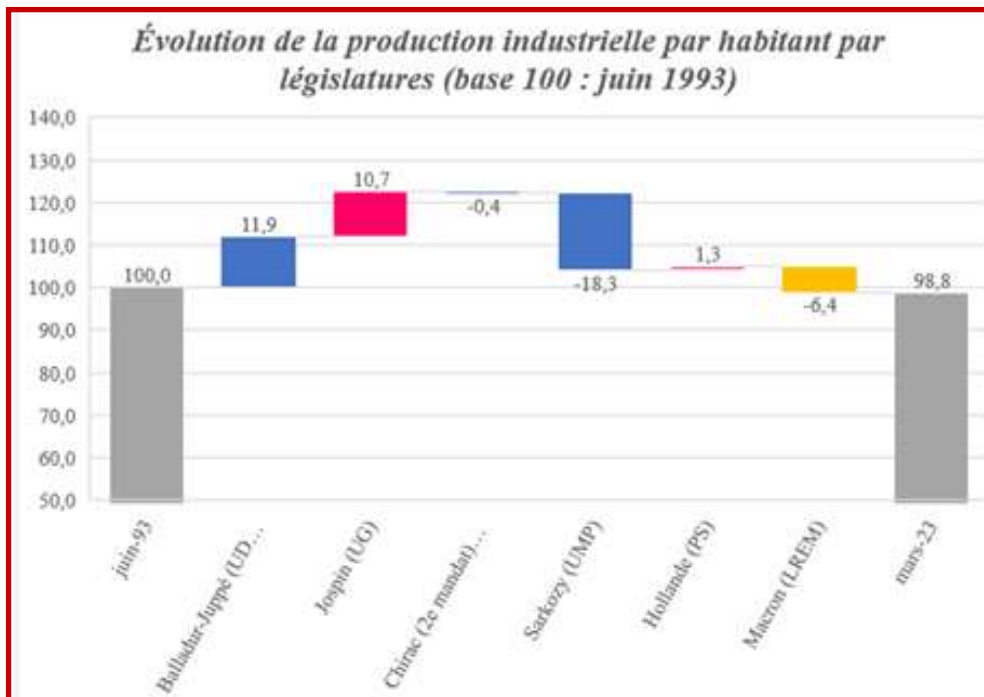
tager avec la Grèce la première place du podium des pays européens les plus désindustrialisés avec une part de l'industrie manufacturière dans le produit intérieur brut (PIB), qui est tombée à 9 % contre 14 % en 2000. L'Espagne et l'Italie, que la France regarde bien souvent avec condescendance, sont à, respectivement, 12 et 15 % tandis que l'Allemagne atteint les 19 %. Mais, surprise, que parvient à titrer le journal économique La

Tribune ? « Réindustrialisation : le plan Macron montre la voie à l'Europe ». Le ridicule ne tue manifestement pas au sein des rédactions.

Au final, rarement, les discours politique et médiatique n'auront donc été autant en décalage avec le réel. Si pour un pouvoir, surtout dans un moment politique aussi compliqué, la manipulation des faits et les numéros d'illusionnisme peuvent dans un certain sens « faire partie du jeu politique », c'est bien normalement le

rôle des médias que de vérifier et de corriger les déclarations du pouvoir en place et d'informer les citoyens sur la base de données objectives au lieu de jouer les caisses de résonance d'un gouvernement aux abois. Compte tenu de la situation catastrophique de l'industrie française, le sujet mérite, en effet, définitivement mieux que la contre-vérité de la « réindustrialisation actuelle » en guise de constat ...

Tanguy Chabot □



Intelligence artificielle : des atouts ou des dangers ?

Comme souvent à chaque étape de l'actualité scientifique, les réactions nombreuses et diverses ne manquent pas, surtout quand il y a de grands enjeux ! C'est le cas, aujourd'hui encore, de tout ce qui touche les évolutions liées au domaine de l'intelligence artificielle (IA). Enthousiasme, crainte ou scepticisme. Il faut dire que les conséquences attendues de ce degré de « révolution numérique » ne sont pas mineures. Le développement accéléré actuel de l'intelligence artificielle pose, une fois de plus, la question centrale de la « bonne » place de la science dans notre société ! Les avis d'experts sont partagés.

Dans l'hebdomadaire Humanité magazine

versationnel) dernier-né : ChatGPT (*generative pretrained transformer* ou, en français, transformeur génératif pré-entraîné), un puissant outil de l'IA. Cet agent logiciel de « conversation » est un générateur de texte qui répond aux demandes - les requêtes - des internautes. Intégrant désormais des algorithmes - suite limitée d'opérations et d'instructions permettant de résoudre une classe de problèmes -, ce modèle a des performances particulièrement appréciables.

Chat-GPT est conçu par l'entreprise nord-américaine OpenAI ; il permet de générer des textes de façon autonome. Selon Patrick Flandrin, universitaire réputé pour la qualité et la diversité



n° 861 du 22 au 28 Juin 2023, Patrick Flandrin, physicien, directeur émérite de recherche au centre national de la recherche scientifique (CNRS) - laboratoire de physique de l'ENS de Lyon, membre de l'Académie des sciences, nous apporte quelques réflexions et des explications pour bien prendre en compte la puissante efficacité de l'IA et des défis que son usage implique.

Comprendre Chat-GPT

Dans cet entretien, l'académicien, spécialiste des traitements du signal, auteur de travaux déterminants, notamment dans le secteur de la modélisation du trafic internet, veut montrer la portée du dialogueur *chatbot* (en français, agent con-

de ses travaux, « *ces dernières années, l'engouement pour l'intelligence artificielle (IA) a pris une ampleur sans précédent, avec des avancées remarquables dans les domaines de la reconnaissance vocale, de la vision par ordinateur et du traitement du langage naturel. Dans ce contexte, ChatGPT, [...], a suscité un grand intérêt de la part des chercheurs, des entreprises et du grand public.* »

Grâce à sa capacité à générer des textes en langage naturel qui peuvent être difficiles à distinguer de ceux écrits par des humains, ChatGPT est devenu un outil polyvalent et puissant pour les applications de l'IA telles que la réponse automa-

tique aux clients, la génération de texte et la traduction automatique. Depuis sa mise à disposition en novembre 2022, pas un jour ne passe sans que ChatGPT ne s'invite dans les conversations et les médias, suscitant son lot de curiosités, d'interrogations et de craintes. L'IA, qui gardait à son évocation une part de science-fiction et de promesses pour un futur encore lointain, est devenu soudain une réalité tangible dont tout un chacun peut se convaincre de la redoutable efficacité...

Caractéristiques de ChatGPT

Patrick Flandrin précise que « *ChatGPT est un logiciel d'IA, destiné à interagir avec un utilisateur en simulant une conversation humaine. Sa force est de répondre en langage naturel aux questions qui lui sont posées. Le cœur de cette IA repose sur un modèle baptisé GPT. Celui-ci procède par apprentissage : il s'appuie sur un très grand nombre d'exemples issus d'un corpus constitué de données glanées essentiellement sur internet et les réseaux sociaux. Fort de ces dernières, le modèle est entraîné pour en faire bon usage, et il y a pour cela deux phases : un mode supervisé et autre par renforcement. Dans le cadre supervisé, la machine apprend à répondre correctement sur la base d'exemples fournis par des opérateurs humains. L'apprentissage par renforcement est quant à lui basé sur l'expérimentation et la récompense, l'algorithme exploitant le champ des possibles pour une tâche donnée et retenant les solutions lui valant les meilleures appréciations.* »

Ce peut être, par exemple, la « complétion » d'une phrase dont les premiers mots sont donnés, la suite étant choisie parmi les plus attendus et les plus satisfaisants dans leur formulation.



Tout et n'importe quoi

L'expert en informatique observe que des chatbots existent déjà depuis quelques années pour des tâches spécifiques mais, qu'avec l'arrivée de ChatGPT, un pas de géant a clairement été

franchi. De la rédaction d'encarts publicitaires à la traduction automatique, de la vérification de codes informatiques à des conseils de cuisine, il semble que l'on puisse lui demander à peu près tout (et n'importe quoi) !

Affable et pédagogue dans ses réponses, prompt à reconnaître ses erreurs et à présenter ses excuses, ChatGPT entretient avec aisance le fil d'une conversation... L'illusion est le plus souvent parfaite d'une interaction avec un interlocuteur humain, ne serait-ce que par son insistance à rappeler sa nature d'IA, dès lors que le requérant sollicite des avis personnels.

Le physicien Patrick Flandrin reconnaît que « *les résultats impressionnants qu'un chatbot comme ChatGPT fournit lorsqu'on l'interroge incitent naturellement à en faire une alternative aux moteurs de recherche, ou un complément* ».

Deux réserves



L'universitaire estime qu'il y a cependant des réserves à faire concernant ce dialogueur ChatGPT. « *La première est purement technique et repose sur le fait que, par construction, ChatGPT n'est pas conçu pour donner une réponse qui soit nécessairement juste, mais une réponse choisie, avec une part de hasard, parmi les plus probables après apprentissage. Il peut en résulter – et c'est souvent le cas – des erreurs factuelles telles que des éléments incongrus ou inexacts dans une biographie, des dates erronées, de citations plausibles mais inventées, etc. Erreurs fluctuantes au gré d'interrogations répétées en posant la même question ! La deuxième réserve provient de ce que l'utilisateur prend d'autant plus pour argent comptant une réponse qu'elle est faite avec l'aisance attendue d'un expert humain.*

A charge pour nous, utilisateurs et utilisatrices, d'aller au-delà de ce qui nous est dit, de croiser les informations et de remonter à leurs sources. Si les potentialités d'un outil comme ChatGPT sont gigantesques, leur utilisation soulève de nombreuses questions.

En dehors du rapport incertain que cette IA entretient parfois avec la vérité, c'est aussi, implicitement, une vision du monde qu'elle porte en filigrane dans ses réponses... La modération mise en œuvre dans la phase de renforcement pour éviter des contenus inappropriés, haineux, injurieux ou discriminatoires, pose néanmoins la question de savoir ce qui est jugé offensant ou pas, et à l'aune de quelle autorité. Il en résulte dans les conversations un ton caractéristique, neutre et lisse... certes politiquement correct, mais sans aspérité ni éclat. »

Création ou non ?

La création par ChatGPT est un sujet qui génère beaucoup de débats, voire des prises de position passionnées. L'académicien met les choses au point : « Parce qu'elle a fait ses classes en identifiant lors de l'apprentissage des régularités, des proximités, des liens dans ses données d'entraînement, ce sont ces régularités qu'une IA comme ChatGPT utilisera et reproduira lorsqu'elle sera amenée, face à des situations nouvelles, à généraliser ce qu'elle a appris. Il ne s'agit donc pas de créations à proprement parler, mais de propositions plausibles fondées sur le mimétisme et des variations dans la reproduction, l'irruption du jamais-vu restant improbable. Des textes apocryphes aux photomontages, les manipulations n'ont pas attendu l'IA pour prospérer et brouiller les lignes de partage entre réalité et artifice. Néanmoins, avec les avancées spectaculaires actuelles, on fait face à un changement d'échelle, tant quantitatif que qualitatif. De plus chacun peut désormais faire usage de façon très simple d'outils extrêmement puissants. »

Entre confiance et interdiction

Gardant une approche résolument lucide, Patrick Flandrin indique que « cela ne va pas sans poser de problèmes de droit, d'appropriation éventuelle d'œuvres protégées et, en retour, des questions de propriété des productions qui en résultent. Le monde de l'art s'en émeut (pour para-

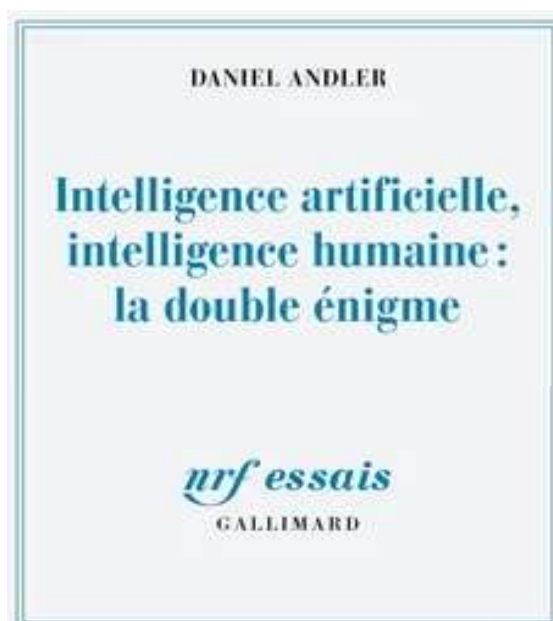
phaser Walter Benjamin : quid de l'œuvre d'art à l'heure de l'IA ?), tout autant que celui de l'éducation et du débat public (quelle porte ouverte à la désinformation ou à la manipulation des opinions ?). Sans doute des réponses techniques peuvent-elles être apportées, comme le marquage de productions chatbottées pour en certifier l'origine (quasi impossible aujourd'hui) ou le bridage de versions trop puissantes pour être mises en libre circulation. Il n'en reste pas moins vrai que la technologie évolue sans cesse : GPT4, payant, est plus performant que la version gratuite de ChatGPT. Une autre question à ne pas négliger est le coût énergétique et environnemental très élevé d'une IA comme ChatGPT, qu'il s'agisse de l'entraînement ou de l'exécution, avec une amplification naturelle de l'impact liée à une adoption de plus en plus grande ».

En guise de conclusion, le physicien fait une remarque plutôt judicieuse : « la clé d'un bon usage est certainement à chercher dans une appropriation raisonnée d'outils qui, s'ils n'ont pas à proprement parler une intelligence, sont à même de compléter la nôtre. »

Jean-Louis Michniak □

Pour en savoir plus, sur le site de l'Académie des sciences : www.academie-sciences.fr

L'ouvrage *Intelligence artificielle, intelligence humaine. La double énigme* de Daniel Andler, édit. Gallimard, coll. NRF Essais, 2023.



Gérer mes biens immobiliers : nouveau service ou fiasco ?

L'administration fiscale a mis en place, il y a quelques mois, un nouveau service en ligne « [Gérer mes biens immobiliers](#) » (GMBI). Cet outil permet au contribuable, propriétaire particulier et professionnel, de réaliser en ligne les déclarations relatives à ses biens pour les taxes d'urbanisme, suite à des travaux d'agrandissement ou d'aménagement, d'en déclarer les occupants et le montant de loyer si celui-ci est loué. Cette déclaration devait être faite avant le 30 juin et une amende était prévue en cas de non-réponse.

Le serveur a explosé

Mais voilà, au 30 juin, seuls 60 % de ces déclarations avaient été remplies. Le syndicat *Solidaires Finances Publiques* avait pourtant alerté depuis des mois sur l'infaisabilité de cette opération, autant du côté des contribuables que du côté des fonctionnaires. Alors l'administration a repoussé l'échéance au 31 juillet puis au 1^{er} août et enfin au 10 août, sans compter que le 9 août, le serveur a explosé.

Dématérialisation ...

Cet exemple montre bien l'évolution en cours dans les administrations : dématérialisation des procédures, impréparation des évolutions, réduction des accueils. Comme dans d'autres secteurs du service public, et bien que la Défenseure des Droits ait alerté sur ce sujet, le gouvernement assume le choix d'une procédure totalement dématérialisée qui exclut beaucoup d'utilisateurs, notamment les personnes âgées ou les personnes en

situation d'illectronisme, qui ne sont pas arrivés à finaliser leur déclaration.

S'est ajouté à ce mauvais choix, une imprécision de taille ! Il n'a pas été signalé que la référence au nombre de pièces dans le logiciel est différent entre les services fiscaux et la vie courante : ainsi un T2 (2 pièces) a été intégré comme un T5 (5 pièces), le calcul administratif faisant apparaître les salles de bains, les cuisines et les balcons en tant que pièces.

... sans les effectifs

Cette dématérialisation se couple à une réduction des effectifs de la fonction publique d'Etat et notamment dans les services des impôts où les effectifs ont baissé de 25 %. Ainsi s'y est ajouté le manque de personnels et l'impossibilité de répondre à toutes les sollicitations : les mails en attente dans les services fiscaux sont colossaux.

L'année n'est pas finie et la mise en place du service GMBI, conjuguée à la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales pourrait amener nombre de difficultés en fin d'année. En effet, en cas de non-dépôt, ou d'erreur dans leur déclaration, les contribuables pourraient voir leur bien soumis à une taxe d'habitation secondaire.

Et de nouveau, comme cela a eu lieu en juin dernier, les usagers viendront taper à la porte des centres des finances publiques pour effectuer des réclamations contentieuses mais ... sans les effectifs pour leur répondre.

SC □



Le triangle de Gonesse ou l'acharnement des bétonneurs

Le triangle de Gonesse, situé au nord de Paris sur la commune de Gonesse dans le Val-d'Oise (voir plan ci-dessous), représente aujourd'hui 670 hectares de terres parmi les plus fertiles d'Europe. Or, depuis plus de dix ans, gouvernements et élus locaux n'ont cessé de les ensevelir sous le béton dans des opérations plus aberrantes les unes que les autres, y compris sur le plan économique.

alors ministre de la Transition écologique, décide d'abandonner le projet Europacity. Est alors commandé à Francis Rol-Tanguy un rapport sur l'avenir du triangle de Gonesse. Ce rapport, qui envisageait aussi d'autres scénarios que l'urbanisation, ne sera jamais publié.

Après cette décision d'abandon d'Europacity, plusieurs élus locaux, sans projet, s'entêtent à



Retour historique

À la fin de l'année 2010, est lancé le débat public sur le réseau dit Grand-Paris Express (GPE). Lors d'une réunion publique, le groupe Auchan annonce, sur le triangle de Gonesse, le projet d'un centre commercial et de loisirs, Europacity. Une piste de ski *indoor* y est même prévue ! Pour accueillir les 31 millions (*sic* !) de visiteurs et visiteuses et les 10 000 de travailleurs et travailleuses pour 10 000 emplois prétendus, le besoin d'une gare est proclamé. En mars 2011, en réaction à ce projet famineux, est créé le [collectif Pour le triangle de Gonesse \(CPTG\)](#).

Début 2016, débute le débat public sur ce projet Europacity et, à la fin de la même année, un [projet agricole alternatif CARMA](#) (Coopération pour une ambition agricole, rurale et métropolitaine d'avenir) est proposé. Il est soutenu par les opposant-e-s à Europacity. En novembre 2019, le gouvernement, et notamment Elisabeth Borne,

vouloir urbaniser le triangle pour l'inscrire dans le Grand Paris. Alors qu'à l'époque, toutes les conditions étaient réunies pour préserver les terres du triangle de Gonesse, la présidente de la région Île-de-France, Valérie Pécresse (LR), et le maire de Gonesse, Jean-Pierre Blazy (PS), mettent en demeure le gouvernement de ne pas abandonner la gare prévue pour Europacity.

En février 2021, la zone à défendre (ZAD) du triangle, qui lutte contre le démarrage du chantier de la ligne 17 Nord du réseau Grand-Paris Express, s'installe. Ses occupant-es sont délogé-es et expulsé-es 17 jours plus tard.

Et aujourd'hui ?

Les menaces contre les terres arables du triangle perdurent. En mai 2021, le Premier ministre, Jean Castex, cédant à l'entêtement des élus locaux, annonce la construction :

- de la gare du triangle de Gonesse desservie par la ligne 17 Nord,



- d'une cité scolaire (collège, lycée et lycée agricole) de plus de 2 000 places et dotée d'un internat,

- d'une administration centrale (toujours non définie à ce jour...),

- d'Agoralim, une extension du marché de Rungis, censée inclure un site de production agricole.

À ce jour, la construction de la ligne 17 Nord du réseau Grand-Paris Express se poursuit, alors même que, depuis l'abandon du projet Europacity et du terminal 4 de l'aéroport de Roissy, plus rien ne la justifie. La cité scolaire et son internat annoncés seraient situés au plus près des pistes, sous le bruit des avions jour et nuit (un avion toutes les 90 secondes...), à 500 mètres du lieu du crash du Concorde en 2000 (voir ci-contre), mais loin des habitations des jeunes et des enseignants qui y seraient affectés. Son implantation dans Sarcelles ou Villiers-le-Bel est pourtant possible. En outre, aucun porteur de projet privé ne s'est déclaré intéressé.

Visiblement, la vraie raison d'être des quatre annonces de Castex est de justifier la gare en plein champ. Rien de plus simple ensuite que de bétonner l'ensemble des terres du triangle à coup d'entrepôts comme c'est déjà le cas dans les parties nord et sud.

Il n'est pas trop tard !

Des actions juridiques sont en cours. Ces recours visent la zone d'activité concertée (ZAC), la déclaration d'utilité publique (DUP) et le permis de construire la gare. Déposés en 2018, ils ne sont, pour certains, toujours pas jugés.

En mars 2023, une lettre ouverte, cosignée par des syndicats de l'éducation, des médecins et des

élus contre la cité scolaire en plein champ et pour sa localisation en pleine ville, a été adressée à la Première ministre, aux ministres de l'Éducation, de l'Agriculture, des Transports, et de la Transition écologique. Sans réponse à ce jour.

Chaque dernier dimanche du mois, se tient sur place, à l'initiative du CTPG, l'évènement [Zadimanche](#) sur le triangle. Echanges, repas, et promenade le long du chantier ! C'est l'occasion de faire le point sur la situation, l'avancée des tra-



voux et des dégâts : le gouvernement veut toujours urbaniser le triangle mais sans savoir où il va. Et enfin, place est donnée à la réflexion sur les actions à venir alors que la terre partout se soulève ! Le projet CARMA pour l'agriculture nourricière paysanne sur l'ensemble

du triangle se poursuit.

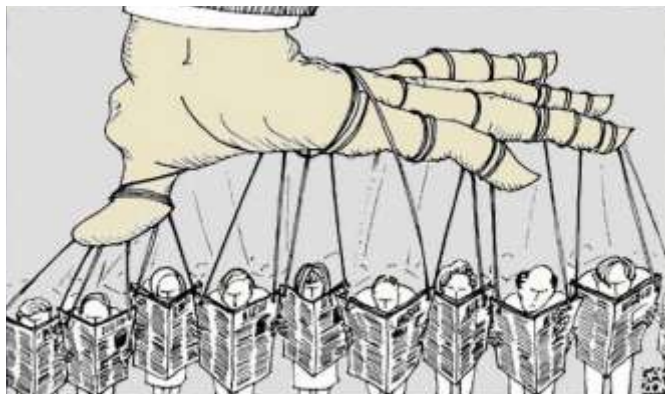
Depuis le 1^{er} octobre, un terrain communal à Villiers-le-Bel jouxtant un site déjà urbanisé pouvant accueillir la cité scolaire est occupé. Les occupants demandent une concertation publique sous l'égide de la commission nationale du débat public (CNDP) pour définir l'emplacement de la cité scolaire projetée. En effet, une concertation a eu lieu pour l'implantation d'une prison dans le Val-d'Oise. Sur les six sites envisagés, celui de Goussainville a été écarté à cause... du bruit des avions. Exactement le même que celui entendu sur le site du triangle de Gonesse !

Daniel Cordova □

Point de vue

Ne confondons pas République et Démocratie

Macron défend la République comme Louis XVI a défendu la monarchie, pour protéger ses privilèges et ceux de l'aristocratie, aujourd'hui financière et non plus foncière. Macron est le président d'une république qu'il contribue à rendre non démocratique, pour ne pas dire anti-démocratique.



Certes, il est un président républicain puisqu'il a été élu au suffrage universel. Même s'il a gagné les élections en agitant l'épouvantail de l'extrême-droite, et s'appuie aujourd'hui sur son fondement principal, le racisme et l'immigration. En revanche, il n'est pas un président démocratique, puisqu'il bafoue les règles et les lois républicaines conquises par les divers mouvements citoyens depuis la Seconde Guerre mondiale.

Macron gouverne de façon absolutiste, sans limite constitutionnelle à ses décisions. Si sa volonté risque d'être incompatible avec la loi, il impose son changement et délègue la cheffe du gouvernement, consentante au demeurant, armée de l'article 49.3 de la Constitution, pour bafouer le parlement. Il est le pouvoir législatif à lui tout seul.

Si son désir est contrarié par la population, peu importe, son ministre de l'Intérieur, consentant au demeurant, équipe la police d'armes illégales, cautionne les arrestations et gardes à vue injustifiées et occulte les violences des policiers qui ont carte blanche pour dissuader définitivement les manifestants de recommencer. Il est le pouvoir de police et l'exécutif, à lui tout seul.

Si la réalité s'avère contraire à ses désirs, il mandate la presse officielle grand public, consentante au demeurant, pour en pourrir le sens. Il est la « liberté d'expression » à lui tout seul.

Si une affaire judiciaire touche l'un de ses proches, certes elle met un temps laborieux à aboutir, souvent au mieux de ses intérêts, mais... pas toujours... Il n'est pas encore la justice à lui tout seul, même si son garde des sceaux en aurait bien besoin.

La démocratie se définit par la séparation des trois pouvoirs de l'État : l'exécutif, le législatif et le judiciaire. Macron dispose aujourd'hui d'un pouvoir discrétionnaire sur deux et demi d'entre eux, on ne peut donc pas affirmer légitimement qu'il soit un authentique dictateur. En revanche, on ne peut nier qu'il cherche à imposer son système de pensée comme le seul possible, c'est la définition même du totalitarisme.

Alors, que fait-on ? On se résigne ou bien on résiste ?

Marie-Christine Lafosse □



Pour une économie soutenable et solidaire

L'association *Center for the Advancement of the Steady State Economy* (Casse) soutient une économie de décroissance soutenable, compatible avec le développement écologique et humain. Elle est soutenue par des écologistes décroissants, comme Vandana Shiva et David Suzuki, et présente une pétition « position sur la croissance économique ». À lire et signer si vous le souhaitez : [ici](#).

Mark Cramer □



Nathalie Levray
(Clamart)
Présidente



Thérèse Villame
(Clamart)
Secrétaire



Tanguy Chabot
(Nanterre)
Trésorier



Jean-Louis Michniak
(Colombes)
Angle d'Attac



Stéphane Levildier
(Colombes)



Jean Quèbre
(Clichy)



Florence Lauzier
(Antony)



Daniel Cordova
(Montrouge)



ADHÉRER À ATTAC, ÇA FAIT DU LIEN PAR OÙ ÇA PASSE...

www.france.attac.org



Organisation d'Attac 92

Siège social : chez Nathalie Levray, 20 rue des Groux 92140 Clamart - attac92@attac.org

- Présidente d'Attac 92 : **Nathalie Levray** - president.attac92@attac.org
- Secrétaire : **Thérèse Villame** - secretaire.attac92@attac.org
- Trésorier : **Tanguy Chabot** - tresorier.attac92@attac.org
- Webmaster : **Éric Colas** - web.attac92@attac.org

Site internet : <https://92.site.attac.org/>

- Flux rss : <http://local.attac.org/attac92/spip.php?page=backend>
- Agenda : <https://local.attac.org/attac92/spip.php?rubrique175>
- Facebook : <https://fr-fr.facebook.com/Attac-92-2236534953038189/>
- X (ex-Twitter) : <https://twitter.com/92attac>

S'informer & Agir, le Mag d'Attac 92 trimestriel :

- Les archives sont consultables ici : <https://92.site.attac.org/>

Angle d'ATTAC 92, le bulletin d'ATTAC 92 mensuel :

- Les archives des numéros 6 à 35 sont consultables ici : <http://local.attac.org/attac92/spip.php?rubrique178>
- Les archives des numéros 36 à 80 sont regroupés dans la rubrique : <http://local.attac.org/attac92/spip.php?rubrique111>
- Les archives des numéros 106 et suivants sont consultables ici : <https://92.site.attac.org/>

Joindre les groupes de proximité :

Groupe 92 Nord (Clichy - Asnières et alentours) :

Pierre au 0675 750 566 ou Guy au 0618 111 120
Ou joindre le groupe : attac92gp2@yahoo.fr

Groupe Mont-Valérien (Rueil - Nanterre et alentours) :

Stéphane au 0676 476 878
Tanguy au 0781 185 616 ou joindre le groupe : Attac92montvalerien@attac.org

Groupe 92 Centre (Clamart - Meudon et alentours) :

Se renseigner : <https://local.attac.org/attac92clamart/>
ou joindre le groupe : Attac92clamartenvirons@attac.org

Groupe 92 Sud (Châtenay - Antony et alentours) :

Florence à attac.cables92@gmail.com
Daniel au 0146 544 808 ou co2monamour@yahoo.ca



Adhésion en ligne sur notre site sécurisé : www.france.attac.org

Les informations recueillies sont nécessaires à votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez vous adresser au siège d'Attac France.



Bulletin d'adhésion 2023

NOM (en capitales) : PRENOM : Homme / Femme (rayer la mention inutile)
Date de naissance : Profession :
Adresse : Code postal : Ville : Pays :
Téléphone fixe : Mobile : Mél : @

J'adhère à l'association Attac et verse pour l'année civile 2023 la somme de (comportant l'abonnement de 10 € à Lignes d'Attac). Cochez le montant choisi, en fonction de votre revenu mensuel (si vous ne souhaitez pas recevoir Ligne d'ATTAC, précisez le et retirez 10 €) :

Tranches de revenu mensuel	de 0 à 450 € : 13 €	de 450 à 900 € : 21 €	de 900 à 1 200 € : 35 €
	de 1 200 à 1 600 € : 48 €	de 1 600 à 2 300 € : 65 €	de 2 300 à 3 000 € : 84 €
	de 3 000 à 4 000 € : 120 €	au-delà de 4 000 € : 160 €	

Il m'est possible d'apporter un soutien complémentaire à l'association : je procède à un apport supplémentaire de

J'effectue le règlement (rayer la mention inutile) :

- par chèque bancaire ou postal joint

- par carte bancaire n° : 3 derniers chiffres : date d'expiration : ... / ... signature :

A adresser par courrier à : Attac France, 21 ter rue Voltaire 75011 Paris. Pour tout renseignement, téléphoner au 01 56 06 43 60

Citoyen du Monde à Montrouge :

- Les articles des récents des numéros à partir du numéro 90 dans la rubrique : <http://local.attac.org/attac92/spip.php?rubrique152>
- Les archives de 1 à 89 sont regroupées ici : <https://local.attac.org/attac92/spip.php?article2181>
- Et de nombreuses notes de lecture à lire sur le site : <https://local.attac.org/attac92/spip.php>